

pays, 93 pour cent des répondants et répondantes ont inscrit la création d'emplois au rang des facteurs les plus importants. Cinquante-cinq pour cent des personnes interviewées ont aussi exprimé l'opinion qu'un accord de libre-échange devrait se traduire par un nombre supérieur d'emplois créés que perdus.

Parmi les aspects considérés comme importants par la population canadienne se trouve aussi la capacité du gouvernement à maintenir ses programmes sociaux tels l'assurance-chômage et les régimes de santé. Quatre-vingt-douze pour cent des répondants et répondantes ont qualifié cet aspect d'important tandis que 62 pour cent ont dit s'attendre à ce que ce genre de programme soit maintenu dans une situation de libre-échange.

D'après les résultats du sondage, la souveraineté économique est une des grandes priorités des Canadiens et Canadiennes. Quatre-vingt-cinq pour cent des répondants et répondantes sont d'avis qu'une des considérations importantes est la capacité du Canada à continuer de prendre ses propres décisions concernant son économie. Soixante-cinq pour cent des répondants et répondantes croient que cette capacité devrait diminuer par suite d'un accord.

Par contre, 59 pour cent des répondants et répondantes accordent plus d'importance à la création d'emplois grâce aux investissements américains qu'à l'application de limites sur l'influence américaine dans l'économie.

Les intérêts régionaux font aussi l'objet de préoccupations à l'égard du libre-échange. Quarante-huit pour cent des répondants et répondantes se disent en faveur d'un accord qui aurait pour effet de réduire l'aide gouvernementale aux entreprises de leur province et 52 pour cent contre.

D'autre part, 52 pour cent des répondants et répondantes se disent en faveur d'un accord qui profiterait plus à l'ensemble du pays qu'à leur propre province et 48 pour cent contre.

La marge d'erreur de ce sondage a été évaluée à 2,6 pour cent. Le sondage a été effectué par téléphone auprès de 1500 personnes.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le groupe des communications sur le commerce extérieur, au 993-6463.